

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA  
SECURITE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION  
PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DU PERSONNEL  
CIVIL DE L'ETAT

90-968 du 29 Décembre 1990  
DECRET N° /MTPSS-DGTFP-DGPCE-SLE

Portant intégration et nomination de  
Monsieur OKONGO-NGOMBE (Raymond) dans les  
cadres de la catégorie A Hiérarchie I de  
Services Administratifs et Financiers -  
SAF - (Administration Générale).

LE PREMIER MINISTRE

ISAS :

- (/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;  
(/u la Loi n°15/62 du 3 Février 1962, portant statut général des  
fonctionnaires ;  
(/u le décret n°62/130/FP du 9 Mai 1962, fixant le régime des  
rémunérations des fonctionnaires ;  
(/u le décret n°62/195/FP du 5 Juillet 1962, fixant la hiérarchi-  
sation des diverses catégories des cadres ;  
(/u le décret n°62/197/FP du 5 Juillet 1962, fixant les catégori-  
et hiérarchies des cadres créées par la loi n°15/62 du 3 Février 1962,  
portant statut général des fonctionnaires ;  
(/u le décret n°62/198/FP du 5 Juillet 1962, relatif à la révoca-  
tion et à la nomination des fonctionnaires des cadres de l'Etat ;  
(/u le décret n°62/426 du 29 Décembre 1962, fixant le statut  
commun des cadres de la catégorie A des SAF ;  
(/u le décret n°63/81/FP-BE du 26 Mars 1963, fixant les conditio-  
dans lesquelles sont effectués les stages probatoires que doivent subir les  
fonctionnaires stagiaires ;  
(/u le décret n°67/50/FP-BE du 24 Février 1967, réglementant la  
prise d'effet du point de vue de la solde des notes réglementaires relatif  
aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et reclassement ;  
(/u le décret n°74/470 du 31 Décembre 1974, abrogeant et rempla-  
çant les dispositions du décret n°62/196/FP du 5 Juillet 1962, fixant les  
échelonnements indiciaires des fonctionnaires ;  
(/u le décret n°85/260 du 5 Mars 1985 déterminant le circuit  
d'approbation des actes relatifs aux intégrations, avancements et révisio-  
des situations administratives des agents de l'Etat ;  
(/u le décret n°90/513 du 1er Septembre 1990, portant ~~combinaison~~  
des Membres du Gouvernement ;  
(/u le décret 90/514 du 1er Septembre 1990, portant organisatio-  
des intérim des Membres du Gouvernement ;  
(/u le Décret n°90/522 du 14 Septembre 1990, portant abrogation  
de certaines dispositions attribuant des avantages catégories dans la  
Fonction Publique ;  
(/u l'arrêté n°2087/FP du 21 Juin 1958 fixant le règlement sur  
la solde des fonctionnaires ;  
(/u le protocole d'accord du 5-8-1970 entre l'URSS et les Répu-  
blique Populaire du Congo ;  
(/u le dossier de candidature constitué par l'intéressé ;  
(/u le Décret n°90/581 du 18 Octobre 1990 organisant l'intérim du  
Premier Ministre :

DECRETE :

.../...

*[Signature]*

ARTICLE 1er : En application des dispositions combinées du décret n°62/426 du 29 Décembre 1962, et du Protocole d'accord du 05 Août 1970, susvisés, ~~M. Monsieur~~ OKONGO NGOMBE (Raymond), né le 04 Août 1963, à MAKOUA, titulaire du Diplôme de Master Of Science en Economie spécialité : Planification industrielle, obtenu à l'Institut d'Economie National d'Odessa (URSS), est intégré dans les cadres de la catégorie A hiérarchie I des Services Administratifs et Financiers - SAF - (Administration Générale) et nommé au grade d'Administrateur des SAF Stagiaire, indice 710 ;

ARTICLE 2 : L'intéressé est mis à la disposition du Ministère du Plan et de l'économie.

ARTICLE 3 : Le présent décret qui prendra effet à compter de la date effective de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au JORPC et Communiqué partout où besoin sera./-

Par le Premier Ministre,

Le Ministre du Travail et de la Sécurité Sociale,

Brazzaville, le 29 Décembre 1990

*[Signature]*

Jeanne DAMBENZET.-

*[Signature]*

Pierre MOUSSA.-

COPIES :

- CRPC..... 1
- GFP/DGPCE..... 3
- GFP/BST..... 3
- GB..... 3
- CF..... 1
- IPA..... 2
- CSSIER..... 1
- INTERESSE..... 1
- GG/BC..... 2./-

